



Agents autorisés
Membres du conseil d'administration de la FPPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec

22 janvier 2010

PRIX MINIMUM DE LA POMME (TARDIVE) DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2009

Décision du comité de prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais tenu le 22 janvier 2010, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc. et de la Fédération des producteurs de pommes du Québec de conserver le statu quo sur les prix et la mise en place de l'annexe H pour les variétés McIntosh et Spartan AC en sac.

Les prix sont pour la vente en minot de 42 livres

Date	Sunrise Paulared et Lobo	McIntosh	Cortland	Empire	Spartan	Gala	Honeycrisp
À compter du début de l'écoulement	S : 11,50 \$ C : 11,50 \$						
À compter du début de l'écoulement		S : 11,50 \$ C : 13,00 \$	S : 11,50 \$ C : 13,00 \$	S : 11,50 \$ C : 13,00 \$	S : 11,50 \$ C : 13,00 \$		
À compter du début de l'écoulement						S : 11,50 \$ C : 15,00 \$	
À compter du début de l'écoulement							S : 30 \$ *** C : 34 \$ ***
À compter de l'ouverture des chambres AC		S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	S : 13,00 \$ C : 15,50 \$	
AUTRES VARIÉTÉS TARDIVES							
À compter du début de l'écoulement	Prix flottant mais jamais inférieur au prix minimum de la variété McIntosh en sac et en cellule						
*** Nouvelles spécifications pour la Honeycrisp <ul style="list-style-type: none"> • calibre minimal : 2 3/4 pouces (70 mm) en cellule ou en sac (pommes de plus petit calibre pour les sacs) • Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire • Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit 							
Promotions ciblées et opportunité d'affaires							
À compter du 25 novembre au 16 janvier 2010	Rabais de 2 \$ pour les pommes réfrigérées en sac seulement pour les variétés McIntosh, Spartan, Empire annoncées dans une circulaire ou à l'exportation						
À compter du 17 janvier au 18 février 2010	Rabais de 2 \$ pour les pommes AC en sac seulement pour les variétés McIntosh et Spartan annoncées dans une circulaire ou à l'exportation						
À compter du 19 février au 17 mars 2010	Rabais de 2 \$ pour les pommes AC en sac seulement pour les variétés McIntosh et Spartan annoncées dans une circulaire ou à l'exportation						

C : cellule S : sac

APPLICATION DE L'ANNEXE H – promotions ciblées et opportunités d'affaires – McIntosh, Spartan AC

Considérant les quantités de pommes en entrepôt, il fut décidé lors du comité de prix 22 janvier 2010 de conserver la mise en place d'une promotion ciblée et opportunité d'affaires à un prix de détail agressif pour les variétés McIntosh et Spartan AC en sac.

Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle pour les variétés McIntosh et Spartan AC sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et par variété ciblée pour les mois de janvier et février.

Du 19 février au 17 mars 2010, un rabais de 2 \$ pour les pommes AC en sac seulement pour les variétés McIntosh et Spartan, annoncées dans une circulaire ou à l'exportation (opportunité d'affaires).

Pour la parution dans les circulaires des chaînes régionales, les emballeurs devront conserver la preuve en ayant en leur possession la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

MÉTHODE POUR COMPLÉTER L'ANNEXE H

Chaque agent autorisé devra soumettre à la Fédération, avec son rapport mensuel relatif à la vente des pommes (Annexe B), un formulaire intitulé « Annexe H » pour le paiement du prix moyen pour chacune des variétés MCINTOSH, SPARTAN ET EMPIRE, réfrigérée ou AC en sac, selon la date de la promotion ciblée. Donc, il y a possibilité de 5 annexes « H » étant donné les prix différents de la pomme AC et ceux des pommes réfrigérées pour chacune des variétés concernées. Évidemment, les prix fixés pour ces variétés devront être respectés pendant la période du rabais. Un agent autorisé devra donc payer un prix moyen aux producteurs en tenant compte de la proportion de pommes de variétés McIntosh et Spartan vendues à prix régulier, en promotion ciblée et en opportunité d'affaires (exportation) selon leur destination.

Les agents autorisés devront conserver les factures correspondant aux ventes réalisées lors de l'opportunité d'affaires et de la promotion ciblée sur une base mensuelle. Des vérifications seront effectuées pour s'assurer du respect des conditions de l'opportunité d'affaires et de la promotion ciblée avec possibilité d'inspection.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le mercredi 10 février 2010 à compter de 12 h 30 à la Maison de l'UPA dans le but de rediscuter des prix des pommes A.C.

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2009 – FAB LE PRODUCTEUR

Décision du 15 décembre 2009 du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation

DATE JOUR/MOIS	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE *	POMMES À JUS OPALESCENT *
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,0574 \$ la livre ou 2,41 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la pomme tardive	Tardives 0,0574 \$ la livre ou 2,41 \$ le minot de 42 livres	Tardives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) Tardives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)	Tardives ** 0,10 \$ la livre ou 4,20 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) Tardives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)
À compter du 17 septembre 2009		Tardives 0,075 \$ la livre ou 3,15 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)	Tardives 0,075 \$ la livre ou 3,15 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)
À compter du 16 décembre 2009	Tardives 0,0525 \$ la livre ou 2,20 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,07 \$ la livre ou 2,94 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)	Tardives 0,07 \$ la livre ou 2,94 \$ le minot de 42 livres (déclassement et transformation immédiate)

* Les transformateurs demandent que les pommes livrées dans cette catégorie ne soient pas de la pomme tombée, mais de la pomme cueillie de qualité

** Également, les transformateurs demandent à ce que les pommes destinées pour entreposage respectent la qualité et la maturité requises et que la variété McIntosh soit livrée avant le 1^{er} octobre 2009.

Daniel Ruel
Fédération des producteurs de pommes du Québec